

Monsieur Jean Claude Gondard Directeur général des Services de la Ville de Marseille

Objet : Temps de travail 2018/ journées de présentéisme et 26 décembre.

Monsieur le Directeur Général des Services,

Le passage aux 1607h annuelles ainsi que les nouveaux cycles de travail correspondants doivent entrer en application à compter de l'année 2019.

Pour ce qui concerne l'année 2018, il serait nécessaire de clarifier auprès de votre administration un certain nombre de points qui sont sujets à interprétations et, de ce fait, génèrent des interrogations.

De même que le doute a nécessité d'être levé sur la semaine d'hiver 2018, il serait en effet préférable de préciser que les deux journées « bon soldat » et le 26 décembre, liés à l'activité de 2018 demeurent valables encore cette année, puisque intégrés au décompte du temps de travail à 1567h30 annuelles.

Ceci permettrait d'éviter tout risque de tentative de passage au nouveau temps de travail avant la date officiellement délibérée par le Conseil Municipal.

Et, en cette période de campagne électorale pour les élections professionnelles , il ne serait pas non plus bon pour l'administration de donner le sentiment, bien malgré elle, que ces journées seront encore attribuées grâce à l'intervention d'une organisation syndicale, alors qu'elles restent dues au titre du temps de travail 2018 tout simplement.

Sur ce dernier point, nous sommes convaincus que vous êtes soucieux d'être le plus transparent et équitable possible vis à vis des partenaires sociaux.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir communiquer au sujet de ces journées le plus rapidement possible, pour lever toute ambiguïté tant en ce qui concerne leur maintien en 2018, qu'en ce qui concerne l'origine de celle-ci.

Dans cette attente, nous vous prions, Monsieur le Directeur Général des Services, d'accepter nos respectueuses salutations.

Présidente de la section SNT CFE/CGC

Ville de Marseille

résident de la section CFTC

Ville de Marseille